

LES DÉCHETS VERTS REPRÉSENTENT DES VOLUMES IMPORTANTS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE.

L'association Solidarité Partage, basée à Tournus, propose un service de broyage des déchets vert à domicile

Broyer du vert

**TRANSFORMEZ
VOS BRANCHAGES
EN PAILLAGE :**



Le broyeur accepte un diamètre de branches jusqu'à 12cm, pour un rendement approximatif de 20 m³ à l'heure (selon conditions d'accessibilité et rangement des branches élaguées).

L'intérêt du service est multiple.

- Vous limitez vos déplacements à la déchetterie : c'est un gain de temps et de carburant.
- Vous participez aussi à la réduction des volumes de déchets collectés et traités par la collectivité. Le développement du broyage permet de maîtriser les coûts liés à la collecte en déchetterie, mais aussi de réduire la circulation des camions de collecte.
- Enfin, le broyat, qui devra dans tous les cas être valorisé sur place, est utilisable pour améliorer la qualité de votre compost en le mélangeant à vos déchets de cuisine. Il permet aussi de produire du paillis : étalé au pied de vos plantations ou de vos haies, il conserve l'humidité, nourrit le sol et permet d'embellir votre jardin !

La prestation comprend un forfait technique et déplacement de 10€, puis un coût horaire de 32 €.

L'intervention minimum est une heure. Aussi les regroupements de voisinage sont-ils vivement encouragés.

Un agrément permet au particulier de déduire le coût à hauteur de 50 % des impôts.

**Le service est disponible sur : broyage.esp@gmail.com Ou
03.85.32.16.89.**